



CONTRAT DE RESERVATION
EMPLACEMENT DE CAMPING ET/OU LOCATION
 Avenue plaisance du touch – 13210 Saint Rémy de Provence
 Téléphone : +33 (0)4.90.92.27.05 Email : contact@camping-masdenicolas.com
Merci de nous retourner le contrat signé et rempli sous 10 jours

Nom:..... Prénom:.....
 Adresse:.....
 Code postal et ville :.....
 Pays :..... Téléphone :..... Email :.....

Accompagnants :

Nom	Prénom	Date de naissance

ARRIVEE LE **DEPART LE.....** Chien : Oui Non

<u>LOCATION</u>	Semaine ou nuitée	Prix	Total du séjour
<input type="checkbox"/> Mobile-home 2 pers :	X	=
<input type="checkbox"/> Mobile-home 4/5per :	X	=
-Supp 5 ème pers :	X	=
<input type="checkbox"/> Mobile-home 6 pers :	X	=
<input type="checkbox"/> Chalet 4 personnes :	X	=
<input type="checkbox"/> Chalet 5 personnes :	X	=

<u>EMPLACEMENT</u>	Nombre de nuits	Prix	Total du séjour
<input type="checkbox"/> Tente (1 x L.....) :	X	=
<input type="checkbox"/> Caravane (1 x L.....) :	X	=
<input type="checkbox"/> Camping-car (1 x L.....) :	X	=
<input type="checkbox"/> Électricité : 10A	X	=
		TOTAL SEJOUR	=
		ACOMPTE 30%	=
		ASSURANCE 2,7%	=

(A régler lors de la réservation si souscription)

FRAIS SUPPLEMENTAIRES OU OPTIONS

<input type="checkbox"/> Taxe de séjour :	0,66€ X nuits X personnes	=
<input type="checkbox"/> Frais de réservation		= 17€
<input checked="" type="checkbox"/> Location de draps (10€/lit)		=
<input type="checkbox"/> Location de serviettes (10€/pers)		=
<input type="checkbox"/> Forfait ménage (60€)		=

- J'ai pris connaissance des conditions générales décrites au dos et j'accepte de me conformer au règlement intérieur du camping.
- J'accepte les conditions générales de ventes.
- Je désire souscrire l'assurance annulation auprès de CAMPEZ COUVERT(2,7% du séjour)
- Je ne souhaite pas souscrire une assurance annulation et ne pourrez **prétendre à aucun remboursement.**

Date, signature, observation

Carte bancaire CB N°...../...../...../..... expire en/..... Crypto

Vos coordonnées bancaires ne seront pas conservées, détruites dès acceptation du règlement (Mise en place de la protection des données)

Chèque Chèques vacances Virement bancaire

BIC AGRIFRPP813 – IBAN FR 76 1130 6000 2206 4584 9100 070

CONDITIONS GENERALES EMPLACEMENT /LOCATIONS

Toute demande de réservation d'un emplacement ou d'une location doit être signée et accompagnée d'un acompte de 30% du montant total du séjour.

La réservation est nominative.

Elle ne devient ferme et définitive qu'après réception de l'acompte.

Les modalités sont ainsi définies : Frais de réservation (17€) ne sont en aucun cas remboursés.

En cas de départ anticipé, et quel que soit le motif, la totalité du séjour reste acquise au camping (seulement pour les réservations).

Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée.

Pour toute modification des dates de séjours prévues dans le contrat, le même emplacement ne pourra être garanti.

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la location (hausse ou baisse), notamment en cas de changement des dates de séjour affectant les périodes de tarification de manière totale ou partielle ou en cas de changement du nombre d'occupants, devra être signalée au plus tard le jour de l'arrivée.

Le client devra arriver le jour indiqué sur son contrat. Tout retard doit être signalé. Au delà d'un délai de 24h après la date prévue et en l'absence de nouvelles, le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement ou de la location.

ANNULATION : Toute annulation devra être formulée par écrit

-Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping,

- Moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total du séjour , des frais de réservation , sont conservés

Pour obtenir un éventuel dédommagement , nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de votre réservation.**Celle ci peut être souscrite sur www.campez-couvert.com**(voir les conditions complètes sur notre site, sur simple demande par courrier , ou sur le site de l'assurance)

La taxe de séjour, ainsi que **la taxe départementale** sont fixées et perçues par les collectivités territoriales. Elle est à la charge du locataire et sera payée sur le lieu du séjour.

Les prestations réalisées non incluses au préalable dans le contrat de location feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Tous les chiens appelés à séjourner dans le camping doivent être vaccinés et tatoués. Leur effectif est limité à 1 par location. Le client devra être en mesure de présenter le carnet de vaccination obligatoire et devra s'acquitter du montant de la prestation. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis au sein du camping.

Toutes les personnes séjournant ou en visite au camping sont tenues de respecter le règlement intérieur. Le règlement est affiché à l'entrée du camping et pourra être remis sur simple demande à la réception.

CONDITIONS DE LOCATIONS MOBILE HOME ET CHALET :

Les locations sont disponibles à 16h et doivent être libérées avant 10h (juillet -août).

Basse et moyenne saison : nous consulter.

Pour toute location de mobile home ou chalet, **une caution de 190€** vous sera demandée lors de votre arrivée. Elle vous sera entièrement restituée si aucun dommage n'est constitué et si les lieux sont remis dans l'état de propreté initial. Toute dégradation fera l'objet d'une indemnité qui sera déduite du montant de la caution, ainsi que le coût final du nettoyage de la location le cas échéant.

Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant votre arrivée prévue (CB, chèque, virement).

Séjour réservé moins de 30 jours avant la date d'arrivée, règlement par virement ou CB le jour de la réservation.

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit obligatoirement avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

Une fiche de renseignement et un état descriptif de la location, un inventaire ainsi que les tarifs sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande par courrier.

INFORMATIONS GENERALES :

Horaires de la réception :

Du 1er avril au 26 avril /31 août au 28 septembre: 8h30-12h30 ; 14h00 – 19h00

Du 27 avril au 31 août : 8h00-20h00

Du 28 septembre au 12 octobre : 9h00-12h00 ; 14h30-18h30

Les emplacements de camping sont disponibles à partir de 12h et doivent être libérés à 12h. Le solde de la facture sera payé la veille du départ.

Les portes du camping sont ouvertes entre 7h et 23h . Aucune dérogation n'est admise. Entre 23h et 7h seul l'accès piéton est autorisé.

Electricité : 10A

Wi-fi : Gratuit en libre accès à la réception et au bar. Payant sur les emplacements ou dans les locations : **7€ pour tout votre séjour**

Piscine chauffée du 1er avril au 30 septembre. ,

ACCES GRATUIT : Jacuzzi, Hammam ouverts du 1er avril au 30 septembre (adultes uniquement).

Des transats sont à votre disposition autour de la piscine. Les transats ne se réservent pas. Piscine non surveillée et entièrement réservée à nos clients.

Des barbecues collectifs sont à votre disposition près des 3 blocs sanitaires.

Les barbecues électriques et à gaz sont autorisés. Par arrêté préfectoral les barbecues à charbons sont interdits